

# Conseil municipal : un réseau télévisuel pour communiquer

**D'une séance de conseil** au demeurant assez consensuelle, on retiendra surtout les annonces concernant l'information locale. L'accueil d'une stagiaire rémunérée du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août au service communication aidera à la mise en place d'un réseau télévisuel et à la refonte du site internet. Ce projet de réseau permettra de moderniser la communication de la commune sur la vie municipale, associative, sportive et culturelle.

Des téléviseurs, une vingtaine pour débiter, diffuseront en boucle un journal hebdomadaire de six minutes. Ils seront installés dans les lieux publics, les commerces de proximité, les entrées d'école.

Linda Adria (A gauche pour Lattes) demande si une étude des besoins a été réalisée avant de qualifier ce projet de gadget. « *Je ne pense pas qu'on se trompe* », lui répond Cyril Meunier et le maire d'évoquer le côté novateur de ce réseau misant sur le visuel et la répétition. Au vote, deux voix contre.

Toujours dans le domaine de la communication, la po-

se, il y a un mois, d'un panneau lumineux publicitaire sur le carrefour de l'Europe, donne lieu à une question du groupe *Agir ensemble pour l'avenir à Lattes*. Une attaque en règle avec pour griefs le choix de l'emplacement (juste avant un passage protégé) et la luminosité excessive. Cyril Meunier admet une erreur collective : « *On s'est plantés en validant l'emplacement choisi par le prestataire.* » Le panneau fera donc l'objet d'une rotation de 180° pour faire face à l'entrée de l'avenue de l'Europe sur le carrefour.

Dans un tout autre domaine, une question posée par Madeleine Andral sur le choix des emplacements pour les 20 nouvelles colonnes à verre. L'occasion pour Francis Andreu, délégué au cadre de vie, de préciser que la commune est avant-dernière dans le tonnage de verre collecté par l'Agglo. Un mauvais point pour les Lattois, à moins qu'ils soient beaucoup plus sobres que leurs voisins...

Prochaine séance de conseil, le 25 juin, à 18 h. ●